

CHEZ LE PHARMACIEN : TEVA Je n'en veux PAS BOYCOTT ISRAËL !

TEVA, est un **groupe pharmaceutique israélien**, spécialisé dans la vente de médicaments génériques. Régulièrement subventionné par le gouvernement Israélien, il participe largement en retour à l'économie israélienne, et donc à son budget militaire.

La campagne internationale non-violente



Boycott, Désinvestissement, Sanctions lancée par les Palestiniens, nous appelle à ne pas donner un sou à l'occupant israélien, tant que l'État d'apartheid israélien les colonise, les occupe, les torture, les massacre, les empêche de retourner sur leur terres et n'accorde pas l'égalité des droits aux Palestiniens d'Israël.

De nombreux laboratoires autres que TEVA proposent des génériques, qui sont des copies de médicaments originaux dont le brevet a expiré. TEVA n'a aucune exclusivité sur ce type de médicaments. Nous avons le choix, et le droit, en tant que clients, de dire aux pharmaciens :

« NON MERCI, PAS TEVA. Une autre marque s'il vous plaît ».



Tous les pharmaciens ne vendent pas des génériques TEVA, mais ceux qui en proposent sont tenus de nous fournir une autre marque si nous le leur demandons. C'est une obligation professionnelle.

LE BOYCOTT D'ISRAËL EST LÉGAL ET LÉGITIME

Lorsqu'il est fait pour des raisons politiques et sans exercer de violence, le boycott d'un Etat est légal et légitime, vient de rappeler la Cour Européenne des Droits de l'Homme, sanctionnant l'État français qui avait condamné des militants pour avoir appelé au boycott des produits israéliens.